



## Communiqué de presse

26 janvier 2014

### Portes ouvertes au Vélodrome ... Combien de visiteurs viendront en vélo ?

Le vélodrome Olympique ouvre ses portes les 1 et 2 février à la population.

A cette occasion, l'association Vélodrame souhaite rappeler :

- Le Vélodrome a été construit alors que des recours ont été déposés par 9 Ignymontains contre le PLU de Montigny et contre le Permis de construire. Ces Ignymontains considèrent en effet que le PLU n'est pas conforme à la loi et que le permis de construire n'est pas conforme au PLU et à la loi.
- Les 9 Ignymontains font l'objet depuis septembre 2011 d'une assignation au Tribunal de Grande Instance de Versailles à payer 3,7 millions d'euros. Le constructeur Vélopolis leur reproche de ne pas « avoir d'intérêt à agir ». Une manœuvre dilatoire de Vélopolis a repoussé l'audience initialement prévue le 21 janvier. Après l'échec de sa manœuvre d'intimidation, la société Vélopolis craindrait-elle un jugement en sa défaveur ?
- Le Vélodrome est le type même du grand projet inutile : équipement de prestige qui ne bénéficiera que de manière très anecdotique à la population Saint-Quentinoise.
- Il a été construit sous le régime du Partenariat Public Privé dont on sait très bien qu'ils constituent à terme un gouffre financier pour les collectivités locales et bénéficient aux seuls groupes privés qui les mettent en œuvre (ici groupe Bouygues dont Vélopolis est une filiale indirecte).
- En utilisant de l'argent public Saint-Quentinois, il prive l'agglomération d'un important levier financier qui aurait pu être utilisé de manière plus adaptée aux besoins de la population locale.
- Alors que Saint-Quentin-en-Yvelines est propice à l'utilisation du vélo, le schéma directeur de développement des pistes cyclables stagne.

C'est pourquoi, au titre de symbole, Vélodrame, dans le cadre de la « Vélorution » organisée le 1<sup>er</sup> février à Trappes, inaugurera le « non-prolongement » d'une piste cyclable.

Cette inauguration se déroulera le **1<sup>er</sup> février à 12h** – au carrefour de la D910 et de la Route de Dreux (devant le pavillon bleu – côté sud, près du carrefour de la fourche).

Avec l'argent investi dans cet équipement inutile, Saint-Quentin-en-Yvelines aurait pu devenir « la capitale du vélo utilisé quotidiennement » ... Une belle occasion ratée !

Contact presse : Olivier Pareja 06 51 20 06 07